

POSTIC, FAÑCH (sous la direction de). *Bretagnes. Du coeur aux lèvres. Mélanges offerts à Donatien Laurent*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Essais », 2009, 421 p. ISBN 978-2-7535-0767-8

Bertrand Bergeron

Volume 8, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/045290ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/045290ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bergeron, B. (2010). Compte rendu de [POSTIC, FAÑCH (sous la direction de). *Bretagnes. Du coeur aux lèvres. Mélanges offerts à Donatien Laurent*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Essais », 2009, 421 p. ISBN 978-2-7535-0767-8]. *Rabaska*, 8, 239–245. <https://doi.org/10.7202/045290ar>

Quelques propositions vont suivre la question : « Comment à la fois maintenir le cadre de la discipline sociologique ou ethnologique [...] et décrire le comportement des êtres humains observés dans leur singularité ? » Afin de sortir du vase clos de l'étude épistémologique, Piette annonce que c'est précisément « le mode d'être des hommes que l'ethnographie pourrait redécouvrir » et suggère la pratique d'un « décentrement par rapport aux modalités habituelles de la mise en perspective socio-culturaliste » (p. 49). L'exemple des travaux de Paul Veyne cherchant à décaper la réalité de l'emphase de son discours descriptif et interprétatif habituel soulève un paradoxe : celui du « mode mineur de la réalité ». C'est visiblement à travers lui qu'il importerait de repérer empiriquement, de construire théoriquement et de décrire le fait social en tant qu'il est « minimalement socialisé » (p. 54). Finalement, la partie concernant l'anthropologie entre les êtres prouve que « c'est moins l'outil, le langage, la société qui font la caractéristique humaine que l'avènement d'une forme d'extériorité à la situation ». Elle semble être le point de convergence, le fil qui « se tisse entre chacun et se constitue en indice d'humanité ». Ainsi, les « petites choses [...] sont ce qui révèlent au mieux la présence humaine de l'homme au monde : une présence dégagée par rapport à la situation, à l'interaction et l'enjeu de sens qui s'y joue » (p. 80). Il conclura sur le fait qu'il est alors impératif que « la sociologie et l'ethnologie se posent [...] en une actualologie socio-culturelle », tout comme il est nécessaire que l'anthropologie « ne suspende pas sa réflexion sur la nature de l'homme ».

Albert Piette dévoilera entièrement sa passion dans un dernier chapitre, en évoquant les liens tissés entre le savoir anthropologique et sa propre vie. Loin d'être un essai au discours prétentieux d'avertissement, le récit du professeur est avant tout une démonstration pédagogique brillante et il encourage par cette belle leçon sur l'humanité la réflexion autour du dilemme anthropologique.

VANESSA FERÉY

Université du Québec à Montréal

POSTIC, FAÏNCH (sous la direction de). *Bretagnes. Du cœur aux lèvres. Mélanges offerts à Donatien Laurent*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Essais », 2009, 421 p. ISBN 978-2-7535-0767-8.

Je n'ai jamais visité la Bretagne. Je n'en ai qu'une collection d'images disparates accumulées au hasard de mes lectures qu'une curiosité vagabonde s'est plu à assembler en un tableau qui tient davantage du kaléidoscope que du travail du peintre. Dans ce bric-à-brac figurent, pêle-mêle, *Anne de*

Bretagne – la chanson plus que le personnage historique qui unit son duché au destin de la France –, *La Paimpolaise* de Botrel, *Le Cheval d'orgueil* d'Hélias ainsi que le film que Chabrol en a tiré, *Que la bête meure* du même cinéaste, *La Légende de la mort chez les Bretons armoricains* d'Anatole Le Braz, la forêt de Brocéliande, la légende arthurienne, Carnac et la ville engloutie de Ker-Is. J'allais omettre dans mon énumération, oubli impardonnable, ce marin breton fameux dont les récits de voyage fondèrent les lettres québécoises et qui gratifia ma région natale du titre envié de Royaume : on aura, bien entendu, reconnu Jacques Cartier qui fit découvrir à une France étonnée la pratique du scalp et l'usage du tabac, entre autres merveilles exotiques.

Mon imagination en a tiré les matériaux pour s'inventer un pays balayé par le grand souffle du large, aux rivages battus par une mer déchaînée, un pays de vent, de pierre, d'eau, de brouillard et de crachin. Telle est ma matière de Bretagne, une Bretagne à mon usage personnel, assurément fautive comme tout ce que ma « folle du logis » est amenée à bricoler pour se représenter un territoire que mes pieds n'ont jamais foulé. Les sabots d'Anne me seraient bien utiles.

Des PUR (Presses universitaires de Rennes) me sont parvenues d'autres images de la Bretagne, d'une Bretagne plurielle comme le laisse supposer le titre, Bretagne qui trouve dans son cœur matière à s'élever jusqu'aux lèvres de ceux qui l'aiment ainsi que le suggère le sous-titre qui n'est pas sans évoquer la création de la parole chez les Canaques de Nouvelle-Calédonie : le dieu Gomawe greffa des viscères de rats à deux hommes incapables de s'exprimer parce qu'ils avaient le corps vide, nous apprend Maurice Leenhardt dans *Do Kamo*. Ils se mirent à parler incontinent, ce qui illustre de manière concrète que la parole ne vient pas de la sèche intelligence, mais monte irrésistiblement « du cœur aux lèvres ».

Cette Bretagne plus réelle que la mienne, fruit, celle-là, de chercheurs chevronnés et passionnés, à la plume alerte et concise, est offerte en hommage à un ethnologue et chercheur qui lui a voué sa vie : Donatien Laurent dont l'essai de bibliographie d'Armel Morgant montre l'importance, l'ampleur et la profondeur des travaux. Il eut été injuste que cette Bretagne ne revienne pas entre ses mains, auréolée des réflexions de ses collègues et amis les plus chers sous la forme d'un beau livre, car « tout au monde existe pour aboutir à un livre », pensait Mallarmé. Ces *Mélanges*, plus qu'un exercice littéraire, constituent une geste d'amitié. Tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à leur élaboration, sont à présent réunis autour de la table dressée en l'honneur du destinataire, chacun apportant sa contribution, car, dans semblable cas de figure, ces célébrations se font entre commensaux. Cet hommage qu'ils rendent les honore eux-mêmes.

Sous la direction avisée de Fañch Postic aidé d'Armel Morgant, de Jean-François Simon et de Michel Treguer, quarante auteurs, dont quatre en provenance du Québec (Robert Bouthillier, Vivian Labrie et Jean-Pierre Pichette) et du Pays de Galles (Mary-Ann Constantine), venus d'horizons aussi divers que l'ethnologie, l'histoire, la linguistique, la composition, l'enseignement, la recherche et jusqu'au conte, ont uni leurs talents alimentés par leurs recherches et leurs réflexions pour composer ce florilège. Outre une brève biographie (Michel Treguer, p. 7) et un inventaire bibliographique (Armel Morgant, p. 17) qui donne toute la mesure du travail et des préoccupations de Donatien Laurent, l'ouvrage se divise en six parties : « Musiques » (4 collaborations), « Chants et danses » (5 collaborations), « Autour de La Villemarqué » (5 collaborations), « Langues et littératures » (6 collaborations), « Histoire(s) » (5 collaborations) et enfin « Traditions et apprentissages » (7 collaborations). Exception faite des deux articles qui ouvrent le recueil, les *Mélanges* proposent trente-deux articles incluant un hors-d'œuvre (« Une politique de l'ironie : Thomas Mann, *Considérations d'un apolitique* », de Fabrice Bouthillon, p. 279), un condiment (« Eugène Le Gal (1930-2003) », p. 369), de Fañch Morvannou) et un entremets (« En Europe orientale, un prince et une œuvre latine au XVIII^e siècle : la *Descriptio Moldaviae* de Demetrius Cantemir », p. 233), d'Isac Chiva.

« Grand chercheur devant l'Éternel » (« Cantiques ou hymnes disparus ? », de Marie-Thérèse Cloître, p. 123), Donatien Laurent est homme de bouche et d'oreilles, de voix et de musique, ce qui explique l'orientation des *Mélanges*. Sonneur lui-même, il « fut amené à rencontrer les maîtres écossais de la cornemuse » (« Chemins croisés », de Pierre-Yves Moign, p. 45), événement décisif dans sa formation et pour l'avenir de la musique bretonne, car on a pu écrire que « la cornemuse écossaise a sauvé la musique bretonne » (« La collection des disques 78 tours Mouez Breiz (1950-1955) », de Gilles Goyat, p. 60). Cette initiative a fait en sorte qu'il est considéré comme « un des principaux fondateurs de ce qu'on pourrait appeler la "N.M.B.", la Nouvelle Musique Bretonne » (Pierre-Yves Moign, p. 39). Rien de moins pour un « miraculé », sorti indemne d'un accident de la route malgré une trépanation et un coma de dix-huit jours, événement qui l'amena à réorienter sa carrière, la vouant désormais à sa passion : sa terre natale. « Il a eu la chance d'avoir cet accident qui a remis sa vie sur de justes rails » (« Chances et génie d'un trépané. Aperçus sur la vie de Donatien Laurent », de Michel Treguer, p. 12). « À quelque chose malheur est bon », concéderait-on à la sagesse populaire.

Il est impossible dans l'espace confiné d'un compte rendu de faire droit à tous les collaborateurs d'un ouvrage aussi remarquable. Comment mentionner les uns sans décevoir les autres qui se croiront laissés pour

compte ? Je m'en veux d'ignorer les « treize mots » (« Un siècle ou la suite du monde », de Vivian Labrie, p. 391) qui permettaient à Jean-Louis Rolland de raconter ses contes. J'en suis réduit à composer avec mon ignorance, c'est-à-dire céder au bavardage, quitte à fournir un aperçu partiel. Que les auteurs que je n'ai pas mentionnés soient assurés que j'ai pris un vif intérêt et un grand plaisir à apprendre d'eux en les lisant. Et puisqu'il faut trancher dans le vif, je ne retiendrai que les liens qui me rattachent aux Breagnes de Donatien Laurent, manière de mettre un pied québécois en terre bretonne afin d'inviter un pied breton à fouler le sol québécois. Je me limiterai donc à quatre considérations.

1 – Éva Guillorel et Robert Bouthillier ont analysé « l'apport des livres de colportage et des feuilles volantes dans le processus de circulation et de renouvellement du répertoire oral » (« L'influence du livre de colportage dans le renouvellement du répertoire oral. La destinée de trois plaintes criminelles imprimées en Bretagne au XIX^e siècle », p. 97), car ces derniers offrent un bon exemple « d'influence et d'interaction entre l'oral et l'écrit » (p. 97). Leur étude porte sur l'*Histoire intéressante d'un jeune soldat de l'armée d'Italie et du Mexique* qui raconte un infanticide commis par des parents à la cupidité dévorante. Ce thème a notamment inspiré Albert Camus qui l'a porté au théâtre sous le titre *Le Malentendu*. Cette histoire circulait dans mon milieu et je l'ai recueillie auprès de mon grand-père qui l'intitulait *Babylas* (en réalité « Sang et or »). Or ce récit fait partie d'un recueil de contes de Pamphile Lemay, *Contes vrais*, et figure dans la classification d'Arne et Thompson sous la cote 939A. En comparant la version de mon aïeul avec celle de Lemay, ma surprise fut grande de constater que des phrases du conte oral se retrouvaient telles quelles dans le conte écrit au point qu'on pouvait les juxtaposer. Mon grand-père l'avait entendu lire par quelqu'un dans son enfance et l'histoire s'était imprégnée dans sa mémoire à un point tel que quelques passages significatifs du texte écrit se rappelaient à son souvenir lors de la narration. Cette influence de l'écrit sur l'oral est plus fréquente qu'on le pense et j'ai connu un conteur analphabète qui racontait volontiers, avec une grande fidélité, des récits qu'il avait entendu lire. On ne peut qu'être d'accord avec la conclusion que les chercheurs Guillorel et Bouthillier tirent à la fin de leur article, à savoir qu'« un va-et-vient enrichit sans cesse les deux sources dans un processus d'influences réciproques, sans pouvoir juger quel a été, de l'un ou de l'autre, le premier domaine d'inspiration » (p. 112-113). Dans le cas de mon grand-père, la cause est entendue, il a été en contact avec une version écrite qu'on lui a lu, mais le conte circulait avant que Lemay s'en empare.

2 – Pas plus qu'au Québec, la danse n'était bien vue en Bretagne et les musiciens bien considérés par le clergé. « Plus généralement, danser et sonner

peuvent être considérés comme des péchés suffisamment graves pour que les confesseurs ne puissent les absoudre dans les conditions habituelles. Ils figurent alors dans la liste, il est vrai longue, des “cas réservés” à l’évêque » (« Le biniou, voix du démon ou Les sonneurs vont en enfer », Fañch Roudaut, p. 32). Cette condamnation n’aurait pas déplu à l’abbé Alexis Mailloux qui, dans son *Manuel des parents chrétiens* (Montréal, VLB éditeur, 1977, 328 p.), stigmatisait les veillées de danse et jetait l’anathème sur ceux qui les organisaient et qui s’y livraient. Il est amusant de constater comment les prédicateurs, de part et d’autre de l’Atlantique, se sont emparés de la représentation géométrique que certains théologiens se sont construite pour se représenter Dieu (un Être infini dont le centre est partout et la circonférence nulle part) pour mieux la renverser afin de décrire la danse. Sous leur plume ou dans leurs prédications, on pouvait lire ou entendre que « dans leur aveuglement, ils [les danseurs] préfèrent à la compagnie de Dieu un cercle dont le centre est le diable et le bord, ses serviteurs » (p. 32). Le diable n’est-il pas le singe de Dieu, après tout ? Au Québec, tout un cycle de légendes s’est formé autour du thème du *Diable à la danse*, dont Jean Du Berger a fait une analyse exhaustive (cf. deux points de vue sur ce livre dans *Rabaska*, vol. 5, 2007, p. 103-111). Le parangon du genre demeure « L’Étranger » de Philippe Aubert de Gaspé, diffusé sous le nom de son héroïne, Rose Latulippe. Lors de leurs prêches, certains prêtres recouraient à cette légende dans un but dissuasif, ce qui facilitait, par le fait même, sa diffusion. Nombre de légendes remplissaient une fonction moralisatrice et répressive que le clergé n’hésitait pas à utiliser à titre d’*exemplum*.

3 – Examinant ce qui se déroulait dans la mansarde des frères de Courcy lors de leurs « banquets bretons » (p. 160), Fañch Postic évoque l’une des préoccupations récurrentes du groupe d’amis qui s’y réunissaient : « Ces réunions sont donc l’occasion de mettre de l’avant une identité bretonne [...] ». La dimension “celtique” de l’histoire et de la culture bretonnes devient dès lors non seulement une manière de valoriser celle-ci, mais aussi de la singulariser par rapport au modèle culturel français, héritier de la tradition gréco-latine, dont on cherche à s’affranchir » (« Dans la mansarde des frères de Courcy. Un petit cénacle breton à Paris à la fin des années 1830 », p. 161). La fameuse question que posait Morvan Lebesque agitait déjà ce cercle d’amis en quête de leurs racines : *Comment peut-on être Breton ?* (Paris, Seuil, 1970, 237 p.). Une autre réflexion de Fañch Postic mérite qu’on s’y attarde, car, tout en circonscrivant la réalité bretonne d’alors, elle définit admirablement la situation actuelle du Québec en regard de la France en particulier et de la francophonie en général : « Mais, pour la première fois sans doute, au cours des années 1830, on peut considérer qu’il y a une réelle affirmation de l’existence d’une culture bretonne spécifique ; il y a alors peut-être en France

une sorte d'exception culturelle bretonne et même une certaine "revendication" qui se cristallise autour de deux thèmes : *le problème de la langue et la place de la Bretagne dans l'histoire et dans l'histoire littéraire de la France et de l'Europe* » (p. 153-154, c'est moi qui souligne). Lisant ces lignes, me revinrent aussitôt en mémoire les propos que tenait l'immense poète québécois Gaston Miron en remerciement du Prix Molson qu'il venait de recevoir : « Ce n'est un secret pour personne qu'en ces diverses formes de mon activité j'ai travaillé, dans le compagnonnage de trois générations d'écrivains et d'écrivaines, à *l'avènement d'une littérature québécoise, distincte et originale, dans le champ des littératures d'expression française et dans celui des littératures du monde* (c'est moi qui souligne). [...] Dans son moment actuel, l'un des problèmes urgents qu'elle a à résoudre concerne sa diffusion et sa visibilité entière, ici et dans le monde » (4 novembre 1985). En juxtaposant les citations de Postic et de Miron, on en arrive aux mêmes constats : *mutatis mutandis*, la Bretagne et le Québec mènent le même combat, celui de la reconnaissance pleine et entière de leur singularité, la revendication de leur visibilité à travers le monde ; bref, deux peuples qui aspirent à avoir à la fois un dedans – ce qu'ils possèdent déjà – et un dehors, c'est-à-dire un statut juridique qui leur assure une place de plein droit dans le concert des nations. Si la Bretagne peut revendiquer son « exception culturelle » en se fondant sur sa langue, il en va différemment pour le Québec en regard de la mère patrie : il se retrouve dans la position ambiguë de l'Irlande par rapport à l'Angleterre telle que la décrivait George Bernard Shaw : deux peuples séparés par la même langue.

4 – D'ailleurs, au Québec, l'un des facteurs qui a permis au français de survivre à la Défaite de 1759 fut le maillage opéré par l'Église entre la langue et la foi, en conformité avec la mission providentielle des Canadiens français en Amérique du Nord (la conversion des protestants et l'évangélisation des Amérindiens), sorte de *Gesta Dei per Francos* (j'emprunte la formule à Guibert de Nogent) locale. C'est ainsi qu'il fut décrété par une Église infailible, indéfectible, autoritaire et la seule institution fondée par le Créateur lui-même que la langue était la gardienne de la foi. Perdre sa langue revenait à perdre sa foi : telle était la menace que les prédicateurs faisaient planer sur la tête de leurs ouailles du haut de la chaire. Cette idéologie fonctionna dans le contexte du double isolement du Québec de naguère : isolé de la France par l'Angleterre et de l'Angleterre par l'Église catholique. Assez curieusement, cette double dyade (langue et foi, double isolement) trouve un écho décalé dans le temps dans la revue *Sked (Rayonnement)*, publication ouvertement catholique qui promouvait la triade langue, pays et foi tout en déplorant les trois séparations : « celle de l'Église et de l'État, celle de la

Bretagne et de la France, celle de l'Église et de la Bretagne » (« *Sked* (1947-1954) : itinéraire d'une revue celto-chrétienne », de Christophe Carichon, p. 277). Il y a un air de parenté évident entre la double dyade de la « priests-ridden province » (le Québec)¹ et la double triade bretonne. Les deux idéologies évoluent dans le contexte d'une emprise plus ou moins profonde de l'Église sur la vie spirituelle sociale et culturelle des deux nations. Cette similitude de destin n'a pas échappé à Pierre Perrault qui a situé une partie de son film, *Le Règne du jour*, deuxième volet de sa *Trilogie de L'Île-aux-Coudres*, en Bretagne, ce qui lui a permis de s'interroger sur l'identité respective des deux peuples et leurs racines communes.

Telles sont les quatre stations de ma « troménie » québécoise en terre bretonne. On me reprochera sûrement de n'avoir vu de la Bretagne que ce que j'en savais à travers ma courte culture. À ma décharge, je revendique d'avoir connu cette intégration des consciences que permet le partage d'un même imaginaire par-delà les traits culturels qui nous démarquent. Pour être bien chez l'autre, il faut s'y sentir un peu chez soi, y introduire un peu de son espace pour y circuler à l'aise. Je suis entré en résonance avec une Bretagne québécoise, je le concède, mais cela m'a permis de franchir le pas et d'aller, à travers les autres contributions, vers la Bretagne des Bretons. Cette Bretagne-là mériterait un autre compte rendu et ce serait justice de le lui accorder.

En refermant les *Mélanges Donatien Laurent*, l'esprit encore bruisant de toutes ces voix qui m'avaient entretenu, chacune à leur manière, de leur Bretagne particulière, de ces Bretagnes qui s'additionnaient les unes aux autres pour inventer cette Bretagne souhaitée par tous et dont l'avènement est déjà tangible dans leurs rêves projetés, une question lancinante assiégeait mon esprit : si les *Mélanges* avaient en grande partie répondu à l'interpellation de Morvan Lebesque évoquée plus haut, par conséquent, si bel et bien existait une Bretagne pour « la suite du monde », pour reprendre à mon compte le titre de la contribution de Vivian Labrie faisant écho au premier volet de la *Trilogie de l'Île-aux-Coudres* de Perrault, comment, me disais-je, pourrait-on être davantage Breton ? À cette interrogation, je ne puis répondre que par une autre : un tel livre d'une si haute tenue aurait-il pu être écrit en breton dont je n'aurais qu'une traduction dans les mains ?

BERTRAND BERGERON

Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

1. Expression forgée par le Canada anglais (spécialement du côté ontarien) pour qualifier, par dérision, la province de Québec d'avant la Révolution tranquille (1960). Cette dernière expression a, elle aussi, été forgée par les intellectuels anglo-canadiens pour rendre compte des bouleversements qui secouaient alors la société québécoise.